

La 1^{ère} rencontre dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires de DCF a eu lieu à St Etienne le 28 janvier 2014.

Après une présentation des informations légales : l'évolution du CA ; l'évolution des effectifs ; des heures travaillées ; les entrées et sorties ; l'évolution des contrats de travail ; la répartition des effectifs par âge et ancienneté ; l'évolution salariale en 2012 et 2013 ...

Chaque organisation syndicale a pu déjà dévoiler en partie ses revendications pour 2014.

Pour nous CFDT, nous avons préféré insister sur le fait, que ces NAO 2014 ne seront pas acceptables si, comme en 2012 et 2013, la direction ne s'engage pas à répondre aux revendications portant sur l'amélioration des conditions de travail, et reporte ces réclamations à des résultats de tests réalisés dans certains magasins.



Voici les revendications que la délégation CFDT portera à la prochaine rencontre prévue le 17 février.

Conditions de travail :

- Compte rendu des tests réalisés en 2012 et 2013
- Pas de coupure pour les journées de travail commençant avant 7h
- Séquence de travail minimum de 4h
- 3 jours de congés payés pour maladie ou hospitalisation du conjoint
- Suppression des périodes basses dans la modulation
- 2 coupures maximum par semaine
- Le jour de repos accolé au dimanche toute les 12 semaines doit être le samedi

Pouvoir d'achat :

- Revalorisation de l'indemnité « blanchissage » couvrant **les frais réels** de nettoyage des tenues de travail
- Mise en place d'une compensation pour ceux qui ne peuvent pas bénéficier de l'indemnité de transport en commun
- Prime de départ à la retraite plafonnée à 6 mois de salaire brut au lieu de 5 pour tous les salariés.

Salaires :

- Augmentation générale de 3% sur les salaires réels pour tous les employés et ouvriers à partir du 1^{er} janvier
- Augmentation de 3% pour les AM et Cadres dont 2% d'augmentation générale
- Création d'une grille Casino des minimas de salaire pour les niveaux de 5 à 8